



MODE D'EMPLOI

COMMENT DEVENIR PARTENAIRE DE LA MARQUE

CATEGORIE **NATURELLEMENT** 

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE CHAMBRE D'HÔTES
OU D'UNE LOCATION SAISONNIÈRE SUR LE BASSIN ?**

Devenez partenaire de la Marque territoriale Bassin d'Arcachon
« Naturellement B'A »

Le Bassin, je l'aime, **je le partage !**

NATURELLEMENT



COMMENT OBTENIR LA MARQUE BASSIN D'ARCACHON « NATURELLEMENT B'A » ?



1

Déclarer son bien comme location touristique à la Mairie
(démarche obligatoire si on loue plus de 120 jours par an)



2

Être partenaire de son Office de Tourisme
(l'esprit d'équipe figure au premier plan des valeurs que nous partageons)



3

Aller sur le site www.marque-bassin-arcachon.fr
> Onglet « Devenir partenaire » > Rubrique « S'inscrire c'est par ici »
> Remplir le formulaire en motivant sa demande et joindre sa déclaration en mairie



4

Une visite de votre bien sera programmée pour évaluer les critères réglementaires d'habitabilité en vigueur *(dimensions du logement, hygiène, sécurité, etc..)*



5

Après la visite et la validation de votre engagement, un contrat de licence vous sera envoyé pour valider votre partenariat avec le SIBA : vous pourrez ainsi porter la dénomination « Marque Bassin d'Arcachon Naturellement B'A »

COMBIEN ÇA COÛTE ?

C'est gratuit ! N'est payante que l'adhésion à l'Office de Tourisme de votre commune.

POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Rendez-vous à l'Office de Tourisme de votre commune ou sur le site : www.marque-bassin-arcachon.fr

DÉFINIR VOTRE ENGAGEMENT POUR LE BASSIN

Lors de votre inscription en ligne, motivez votre demande en précisant votre engagement. Voici quelques idées :



QUALITÉ D'ACCUEIL :

Mettre à disposition des informations touristiques et culturelles ; mettre en avant des produits du Bassin ; favoriser l'économie circulaire ; proposer un accueil personnalisé du client...



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Communiquer sur les déplacements doux et partagés ; réaliser des économies d'énergie et d'eau ; soutenir le tri sélectif ; mise à disposition de produits plus respectueux...



PROMOTION DES 4 SAISONS :

Rendre visible le Bassin en toute saison par le biais d'événements communaux, de photos et vidéos ; proposer un bien à la location toute l'année...



INCITATION À LA DÉCOUVERTE DES ESPACES NATURELS AVEC CEUX QUI EN ASSURENT LA PRÉSERVATION.

Besoin d'aide pour motiver votre engagement ?

Le Pôle Marque est à votre disposition : marque@siba-bassin-arcachon.fr / 05 57 52 75 87



LES AVANTAGES DE LA MARQUE BASSIN D'ARCACHON « NATURELLEMENT B'A »

Visibilité :

- www.bassin-arcachon.com
- www.marque-bassin-arcachon.fr
- www.naturellement-bassin.fr
- Le site web de votre office de tourisme

Participation à des journées d'échanges et à des ateliers techniques.

Mise à disposition d'un kit de communication « Naturellement B'A ».



LE B.A - B'A

de la Marque en 8 POINTS :



- 1 B'A, c'est le **signe de reconnaissance** de la Marque du Bassin d'Arcachon.
- 2 B'A a été **créée en 2017** et c'est un **copyright**.
- 3 B'A est une **bannière commune** ! C'est l'étendard des acteurs locaux dont l'impact en faveur du Bassin découlera de la diversité et de la détermination.
- 4 Nous sommes **fiers de notre histoire**, de notre **patrimoine culturel, environnemental**, de nos **activités économiques** et B'A entend participer à la valorisation responsable de cet écosystème d'exception.
- 5 Pour ne pas subir en attirant toujours plus de monde, pour agir sur notre attractivité plutôt qu'en en devenant les victimes, B'A est la manifestation d'un **désir partagé de proactivité** en faveur du Bassin d'Arcachon.
- 6 **Nous aimons le Bassin d'Arcachon** et il n'est pas uniquement une grande destination touristique ! Il est riche de la grande variété de ses hôtes et B'A vise à honorer les intérêts de ses nombreuses parties prenantes.
- 7 B'A œuvre à la **désaisonnalisation** de **l'activité économique** et à son développement tout en préservant **environnement** et **art de vivre**.
- 8 B'A veut honorer ceux qui **vivent** et **travaillent sur le Bassin**.